

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Beaune-sur-Arzon
se réunira, en séance ordinaire le 05 décembre 2024, à 19 heures 15.

Objet de la réunion

Approbation PV dernier conseil
Délibération crédit travaux gîtes
Délibération CAP43 (chemins)
Délibération DETR (routes)
Délibération temps de travail
Informations diverses

Fait à Beaune-sur-Arzon, le 28 novembre 2024

Le Maire